

Objectifs pédagogiques

Définir les notions liées aux risques psychosociaux et au document unique.
Repérer les facteurs de risques psychosociaux.
Évaluer les risques psychosociaux et identifier des mesures de prévention.
Intégrer les RPS dans le Document unique.

Public

Membre CHSCT, Drh, conseiller prévention, managers...

Prérequis

Aucun

Durée

2 journées (14 heures)

Modalités pédagogiques

Formateur expérimenté et spécialiste dans son domaine d'intervention.
Méthode active et participative.
Alternance d'apports théoriques, de présentation d'outils, méthodes concrètes et mises en situation pratiques.
Approche basée sur l'expérience des participants.

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours numérique et attestation de formation remis en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Mises en situation pratiques tout au long de la formation pour favoriser l'appropriation des concepts et outils abordés.
Mémorisation des points essentiels de la formation avec des synthèses proposées régulièrement par l'intervenant.
Évaluation des acquis via un quiz des connaissances en fin de session.

- **Les fondamentaux des RPS**
 - Définir les risques psychosociaux
 - Identifier le contexte d'apparition et les conséquences pour le salarié et l'organisation
- **Le document Unique**
 - Le cadre réglementaire
 - Connaître l'objectif et la finalité du DU
 - Découvrir la forme et le contenu du DU
- **Préparer la démarche de prévention et maîtriser les étapes d'évaluation des RPS**
 - Communiquer auprès du personnel
 - Définir le cadre de fonctionnement du groupe de pilotage
 - Identifier les étapes d'actions du groupe de pilotage
- **Identifier et évaluer les RPS**
 - Repérer les facteurs de risques psychosociaux : recenser les outils et méthodes existants, les acteurs à solliciter
 - Déterminer les indicateurs pertinents pour chaque unité de travail
 - Évaluer et hiérarchiser les situations problèmes
 - Identifier et évaluer les moyens de prévention existants
- **Mettre en place un plan de prévention**
 - Identifier les différents types de prévention
 - Planifier et hiérarchiser des actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire à engager
 - Suivre et évaluer les actions
- **Intégrer les résultats de l'évaluation des RPS dans le document unique**
 - Formaliser les RPS dans un document spécifique
 - Prendre en compte les bons indicateurs dans la démarche d'évaluation et de suivi des RPS
 - Mettre à jour le DU